

## DÉLIBÉRATION n° 2026/022

L'an deux mille vingt-six et le 03 avril 2026 à 19 heures, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 27 mars 2026, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de restauration de l'école « Las Moulías », sous la présidence de Monsieur Laurent LAGES, Maire.

**Présents :** Mesdames et Messieurs Laurent LAGES, Sylvie ORTEGA, Joël MANO, Stéphanie NOGUES, Christophe CAILLEAUX, Mathilde LACRAMPE, Pierre DE MACEDO, Christine MAS, Frédéric SIBOUT, Philippe LACOSTE, Fabienne ALMERAS, Sébastien VERTUEL, Stéphanie DUVIEILH, Malika MARKIEWICZ, Patrick DA SILVA, Gaëlle FLUCK, Christophe LOTTIN, Carole DUCUING, Mathis DOURTHE, Sylvette PERE, José LOUREIRO DA SILVA, Marie SANSON, Gilles COLOMB, Bernard PLANO, Aurélia RABEJAC, Robert MONZANI, Stéphanie LAGLEIZE, Jean-Marie DA BENTA et Jacqueline ALFONZO.  
**Secrétaire de séance :** Joël MANO

**OBJET :** Création et composition des commissions municipales - Commission « Affaires générales, Finances et Vies Economiques »

Afin de pouvoir assurer une bonne gestion des affaires communales, M. le Maire propose de créer la commission suivante et d'en nommer les participants :

\* Commission AFFAIRES GENERALES, FINANCES et VIES ECONOMIQUES

Chaque commission sera composée de 7 membres en sus du Maire qui en est le président de droit et reflètera la représentation proportionnelle des tendances au sein de notre assemblée.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

le Maire entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

**DECIDE**

- de constituer la commission comme suit :

<b>COMMISSION AFFAIRES GENERALES, FINANCES, VIES ECONOMIQUES</b>	Sébastien VERTUEL
	Sylvie ORTEGA
	Sylvette PERE
	Stéphanie NOGUES
	Joël MANO
	Mathis DOURTHE
	Bernard PLANO (Suppléante Aurélia RABEJAC)

Le secrétaire ,




Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Laurent LAGES




Affiché le 16 avril 2026